

## Fiche de Données de Sécurité

Classé selon le SIMDUT 2015

### SECTION 1: Identification

#### 1.1. Identificateur du Produit

**Nom Commercial ou Désignation:** Formaldehyde, 2% (v/v)

**Numéro de Produit:** R3175200

**Autre Identification des Numéros de Produit:** R3175200-4A

#### 1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

#### 1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

**Compagnie:** Ricca Chemical Company

**Adresse:** 448 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

**Téléphone:** 888-467-4222

#### 1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA)

800-424-9300

CHEMTREC (International)

1+ 703-527-3887

### SECTION 2: Identification des Dangers

#### 2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

Pour le texte intégral des Mentions de danger et de mise en garde énumérées ci-dessous, voir la section 16.

Classe de Danger	Catégorie	Mentions	
		de Danger:	Conseils de Prudence:
Sensibilisant cutané	Catégorie 1	H317	P261, P272, P280, P302+P352, P332+P313, P321, P363, P501
Cancérogénicité	Catégorie 1	H350	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 1	H360	P201, P202, P280, P308+P313, P405, P501

## Fiche de Données de Sécurité

### 2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

#### Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

#### Mentions de Danger:

Numéro de Dange	Mention de Danger
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H350	Peut provoquer le cancer.
H360	Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

#### Conseils de Prudence:

Numéro de Précaution	Déclaration de Précaution
P201	Se procurer les instructions avant utilisation.
P202	Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P261	Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols.
P272	Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.
P280	Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.
P302+P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon.
P308+P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
P321	Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ).
P332+P313	En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.
P363	Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.
P405	Garder sous clef.
P501	Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

### 2.4. Dangers non Classés ou Couverts par le SGH

Données non disponibles

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

#### 3.1. Composants de la Substance ou du Mélange

Nom Chimique	Formule	Masse Moléculaire	Numero CAS	Poids%
eau	H <sub>2</sub> O	18.01 g/mol	7732-18-5	98.89
Formaldéhyde	HCHO	30.02 g/mol	50-00-0	0.79
Alcool méthylique	CH <sub>3</sub> OH	32.04 g/mol	67-56-1	0.32

### SECTION 4: Premiers Soins

#### 4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

**Lentilles de Contact:** Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive.

**Inhalation:** On ne s'attend pas à ce qu'il ait besoin des premiers soins. Si nécessaire, retirer à l'air frais.

**Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. Peut provoquer une irritation cutanée et une dermatite.

**Ingestion:** Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

#### 4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Contient du Formaldéhyde, un cancérigène présumé. Irritant oculaire, cutané et du système respiratoire. Tout contact cutané ou toute inhalation Peut provoquer une sensibilisation. Peut s'avérer mortel en cas d'ingestion. En cas d'ingestion, faire boire beaucoup d'eau et faire vomir. Contacter un médecin. Laver à l'eau les zones de contact. En cas d'inhalation, transporter la personne à l'air frais. Contient un produit chimique considéré par l'État de Californie comme causant le cancer. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation avec une sensation de brûlure et des picotements et avec des lésions possibles à la cornée et la conjonctive. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation et une dermatite.

#### 4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Laver les zones de contact avec de l'eau et du savon pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Diluer immédiatement avec de l'eau ou du lait. Provoquer des vomissements. Appelez un médecin.

### SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

#### 5.1 Moyens d'Extinction

Utiliser tous les moyens appropriés pour éteindre les feux Approximativementnants.

#### 5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Ne présente aucun risque d'incendie ou d'explosion.



## Fiche de Données de Sécurité

### 5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection complète et un appareil respiratoire autonome approuvé par le NIOSH avec un masque complet à débit constant ou tout autre mode de pression positive.

## SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

### 6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

### 6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Ventiler la zone de fuite ou de déversement. Absorber avec un matériau approprié et conserver pour une élimination appropriée. Voir la section 13.

## SECTION 7: Manutention et Stockage

### 7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Utiliser avec une ventilation adéquate. Conserver à la température ambiante.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

#### 8.1 Paramètres de Contrôle

Nom Chimique	Type de Limite	Pays	Limite d'Exposition	La Source d'Information
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL	USA	0.5 ppm Action Level (See 29 CFR 1910.1048); 0.75 ppm TWA; 2 ppm STEL (15 min)	U.S. - OSHA - Specifically Regulated Chemicals with PELs
Formaldéhyde (50-00-0)	PEL-STEL	USA	2 ppm STEL (see 29 CFR 1910.1048)	U.S. - OSHA - Final PELs - Short Term Exposure Limits
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-STEL	USA	0.3 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Formaldéhyde (50-00-0)	TWA	USA	0.75 ppm TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)
Formaldéhyde (50-00-0)	TLV-TWA	USA	0.1 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-TWA	USA	200 ppm TWA	ACGIH - Threshold Limit Values - Time Weighted Averages (TLV-TWA)
Alcool méthylique (67-56-1)	TLV-STEL	USA	250 ppm STEL	ACGIH - Threshold Limit Values - Short Term Exposure Limits (TLV-STEL)
Alcool méthylique (67-56-1)	TWA	USA	200 ppm TWA; 260 mg/m <sup>3</sup> TWA	U.S. - OSHA - Final PELs - Time Weighted Averages (TWAs)

#### 8.2. Controles de Exposición

**Contrôles d'Ingénierie:** Un système d'échappement localisé et/ou général est recommandé pour garder l'exposition des employés sous la limite d'exposition atmosphérique.

**Protection Respiratoire:** Si la limite d'exposition est dépassée, il faut porter un masque respiratoire complet muni d'une cartouche de vapeur organique.

**Protection de la Peau:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Gants résistants aux produits chimiques.

**Protection des Yeux:** Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Lunettes de sécurité.

#### 8.3 Equipement de Protection Individuelle

Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. Si la limite d'exposition est dépassée, il faut porter un masque respiratoire complet muni d'une cartouche de vapeur organique. Gants résistants aux produits chimiques. Lunettes de sécurité.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

#### 9.1 Propriétés Physiques et Chimiques de Base

**Apparence:** Liquide incolore

**État Physique:** liquide

**Odeur:** Données non disponibles

**Seuil d'Odeur:** Données non disponibles

**pH:** Données non disponibles

**Point de Fusion / Congélation:** 0.0°C

**Point d'Ébullition Initial / Plage:** 100°C - 100°C

**Point de Rupture:** Données non disponibles

**Taux d'Évaporation:** Données non disponibles

**Inflammabilité:** Données non disponibles

**Flammability/Explosive Limits:** Données non disponibles

**La Pression de Vapeur:** Données non disponibles

**La Densité de Vapeur:** Données non disponibles

**Densité Relative:** 1.00

**Solubilité:** miscible

**Coefficient de Partage:** Données non disponibles

**La Température d'Auto-Inflammation:** Données non disponibles

**Température de Décomposition:** Données non disponibles

**Viscosité:** Données non disponibles

**Propriétés Explosives:** Données non disponibles

**Propriétés Oxydantes:** Données non disponibles

### SECTION 10: Stabilité et Réactivité

#### 10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

#### 10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

#### 10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Agents oxydants puissants, alcalis, acides, phénols, urée.

#### 10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Une polymérisation non dangereuse peut se produire, formant du paraformaldéhyde, un solide blanc.



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 11: Données Toxicologiques

#### 11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

**Toxicité Aiguë - Exposition Orale:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Exposition par Inhalation:**

N'est pas applicable.

**Toxicité Aiguë - Autres Informations:**

DL50, Oral, Rat : (Formaldéhyde) 100 mg/kg, détails des effets toxiques non déclarés autres que la valeur de la dose létale ; peau lapin  
LD50 : 270 uL/kg, données d'irritation : oeil, lapin, 750ug Severe;CL50, Inhalation, Rat : (Formaldéhyde) 203 mg/m3, effets sur les nerfs périphériques et le comportement ; étudié comme un effecteur tumorigène, mutagène et reproducteur.

**Corrosion Cutanée et Irritation:**

N'est pas applicable.

**Dommages Oculaires Graves et Irritation:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation Respiratoire:**

N'est pas applicable.

**Sensibilisation de la Peau:**

Peut provoquer une allergie cutanée Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Mutagénicité des Cellules Germinales:**

N'est pas applicable.

**Cancérogénicité:**

Peut provoquer le cancer. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

**Toxicité pour la Reproduction:**

Peut nuire à la fertilité ou au fœtus. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Garder sous clef. Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.



## Fiche de Données de Sécurité

**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Unique:**

N'est pas applicable.

**Toxicité spécifique pour Certains Organes Cibles due à une Exposition Répétée**

N'est pas applicable.

**Danger par Aspiration:**

N'est pas applicable.

**Información Toxicológica Adicional:**

Données non disponibles

### SECTION 12: Données Écologiques

**12.1. Écotoxicité**

N'est pas applicable.

**12.2. Persistance et Dégradabilité**

Données non disponibles

**12.3. Potentiel Bioaccumulatif**

Données non disponibles

**12.4. Mobilité dans le Sol**

Données non disponibles

**12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables**

Données non disponibles

### SECTION 13: Données sur l'Élimination

**13.1. Méthodes de Traitement des Déchets**

Données non disponibles



## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 14: Informations Relatives au Transport

#### 14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Non Réglementé Selon les Réglementations DOT.

#### 14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Non Réglementé Conformément à la Réglementation de l'IATA sur les Marchandises Dangereuses.

#### 14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Non Réglementé Selon les Réglementations TDG.

## Fiche de Données de Sécurité

### SECTION 15: Informations sur la Réglementation

#### 15.1. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): STEL à 2 ppm (voir 29 CFR 1910.1048, 15 min); Niveau d'action de 0,5 ppm (voir 29 CFR 1910.1048); 0,75 ppm TWA (Voir 29 CFR 1910.1048)

#### 15.2. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Da

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): EPCRA RQ de 100 lb

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 500 lb TPQ

#### 15.3. Loi sur les Modifications et Réautorizations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): QR final de 100 lb; 45,4 kg final RQ

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): QR final de 5000 lb; 2270 kg final RQ

#### 15.4. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxiqu

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 0,1% de concentration de minimis

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 1,0 % de concentration de minimis

#### 15.5. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Cancérogène Extraordinairement dangereux

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

#### 15.6. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Danger environnemental; Substance dangereuse spéciale

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Présent

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): "Present" As Denatured alcohols [RR-00113-8]

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Danger environnemental

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent

eau (CAS # 7732-18-5): "Present" As Ethyl alcohol and water [RR-00802-6]

eau (CAS # 7732-18-5): Présent

#### 15.7. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): cancérigène; corrosif; inflammable - quatrième degré; mutagène

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): sn 0946

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): SN 0946 500 lb TPQ

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): inflammable - troisième degré; tératogène

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): sn 1222

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): SN 1222 500 lb TPQ

#### 15.8. Proposition de la Californie 65

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 40 µg/jour NSRL (gaz)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): cancérigène, 1/1/1988 (gaz)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): toxicité pour le développement, 3/16/2012

## Fiche de Données de Sécurité

### 15.9. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Présent (LIS)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (LIS)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Présent (NDSL)

eau (CAS # 7732-18-5): Présent (LIS)

### 15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

**Tous les composants de cette solution sont répertoriés comme actifs dans l'inventaire TSCA ou sont des mélanges (hydrates) d'éléments actifs répertoriés dans l'inventaire TSCA.**

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): Present (ACTIVE)

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): Present (ACTIVE)

eau (CAS # 7732-18-5): Present (ACTIVE)

### 15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

Formaldéhyde (CAS # 50-00-0): 200-001-8

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 200-659-6

Alcool méthylique (CAS # 67-56-1): 270-649-4

eau (CAS # 7732-18-5): 231-791-2

## SECTION 16: Autres Informations

### 16.1. Texte Complet des Mentions de Danger et des Conseils de Prudence

Peut provoquer une allergie cutanée Peut provoquer le cancer. Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter de respirer les fumées, brouillards, vapeurs ou aérosols. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau et au savon. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Traitement spécifique (Laver à l'eau les zones de contact. ). En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Garder sous clef.

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales.

## Fiche de Données de Sécurité

### 16.2. Classes de Danger Diverses

**Classe de Risque de Cancérogénicité au Canada:** N'est pas applicable.

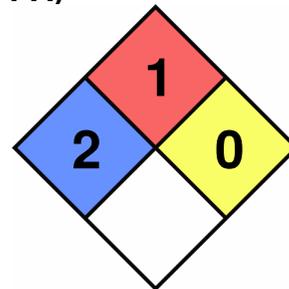
**Dangers Physiques non Classés Autrement (PHNOC):** N'est pas applicable.

**Dangers pour la Santé non Classés Ailleurs (HHNOC):** N'est pas applicable.

**Classe de Danger des Matières Infectieuses Biologiques:** N'est pas applicable.

### 16.3. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

**Santé:** 2  
**Inflammabilité:** 1  
**Réactivité:** 0  
**Danger Spécial:**



### 16.4. Révision du Document

**Date de la Dernière Révision:** 2023-09-11

## AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.